

Editorial



Dès la rentrée, réunissons-nous pour décider de la suite de la mobilisation !

A l'heure où sont écrites ces lignes, la grève engagée le 5 décembre pour le retrait du projet Macron de mise en place d'un système de retraite universelle par points se poursuit. Les appels du gouvernement à une trêve, relayés par la CFDT et l'UNSA, n'y font rien.

Depuis le 5 décembre, les assemblées générales se réunissent dans de nombreux secteurs professionnels et organisent la grève. Dans l'enseignement, ces AG, petites ou grandes, se sont multipliées. Elles ont souvent reconduit et structuré la grève en décidant de tournées d'écoles et d'établissements, en constituant des caisses de grève, en cherchant la jonction avec d'autres salariés...

Et alors que la grève se construit par en bas, la FNEC FP-FO maintient sa proposition aux autres fédérations de l'Éducation nationale, d'appeler clairement et ensemble à la grève jusqu'à satisfaction, à l'opposé d'un calendrier de journées d'action ou de « temps forts » qui ne peuvent conduire qu'à la défaite.

Pas de trêve jusqu'au retrait !

Les personnels (enseignants, PsyEN, AESH,...) sont certes en congé, mais plusieurs syndicats départementaux du SNUDI-FO nous informent que les instances ont pris des dispositions, ont organisé des plannings, pour que des militants du SNUDI-FO puissent participer durant les congés aux initiatives interprofessionnelles qui seront décidées localement, pour se rendre sur les piquets de grève, dans les dépôts de la SNCF, pour des opérations de tractage...

Au moment où des secteurs poursuivent la grève (SNCF, RATP, raffineries...), pas question d'attendre le 9 janvier pour se mobiliser à nouveau !

Qu'y aurait-il à négocier avec Macron et Blanquer ?

Avec le système de retraite universelle par points, tous les salariés, quels qu'ils soient, seraient perdants ! Congés ou pas, c'est donc tous ensemble qu'il faut se mobiliser pour en exiger le retrait. Car c'est bien du retrait dont il s'agit.

Qu'y aurait-il à négocier avec le président Macron quand il veut mettre en place un calcul de la retraite sur l'ensemble de la carrière alors que jusqu'à présent il est effectué pour les fonctionnaires sur les six derniers mois avec un droit collectif statutaire à une pension due et garantie par l'État ?

Qu'y aurait-il à négocier avec le ministre Blanquer qui non content de voir les retraites des enseignants s'effondrer, s'attaque maintenant à notre temps de travail et entend réduire nos congés ?

Cette réforme n'a pas pour but de mettre en place un système plus égalitaire, plus équitable, comme le martèle la propagande gouvernementale.

Elle a pour but, en diminuant drastiquement le montant des retraites, de pousser les salariés vers la capitalisation et les fonds de pension. C'est ce qu'indiquait d'ailleurs clairement la société BlackRock, premier gestionnaire d'actifs au monde, dans une note au gouvernement français : « *Fin 2017, seuls 130 milliards d'euros avaient été collectés dans les produits d'épargne retraite, ce qui est décevant par rapport à l'épargne déposée en liquidités, les produits d'assurance-vie...* »

Si le projet n'est pas retiré d'ici là, réunissons-nous dès la rentrée !

Si ce projet n'est pas retiré d'ici la reprise, si la mobilisation continue des secteurs en grève aussi pendant les congés ne suffit pas à faire plier le gouvernement, le SNUDI-FO appelle les personnels à se réunir dès les premiers jours de la rentrée, dans les assemblées générales, les réunions de secteurs, les réunions d'information syndicale... pour discuter de la situation et décider par eux-mêmes de la suite du mouvement.

Le SNUDI-FO vous souhaite une excellente et combative année 2020. Que cette année soit marquée par le retrait de la réforme des retraites et le début de la reconquête de tous nos droits !

Que la force – ouvrière - soit avec vous ! ■

Montreuil, le 26 décembre 2019

Frédéric Volle
Secrétaire général